



HAAC

N° 14 /HAAC/18/P

COMMUNIQUE DE LA HAAC

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) invite les responsables des partis politiques ou leurs représentants dûment mandatés ainsi que les têtes de listes des candidats indépendants, dont les listes ont été validées par la Cour Constitutionnelle pour les élections législatives du 20 décembre 2018, à assister à la cérémonie de tirage au sort de l'ordre de passage de leurs messages et déclarations sur les médias officiels, qui aura lieu le mercredi 28 novembre 2018 à 09H00 à l'Hôtel La Concorde (situé à la fin des pavés d'Adidoadin) à Lomé.

La presse publique et privée est également invitée à assurer la couverture de cette cérémonie.

Fait à Lomé, le **26 NOV 2018**

Le Président de la HAAC



Pitalounani TELOU